



GOUVERNEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE  
BRUSSELSE HOOFDSTEDELIJKE REGERING



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bruxelles, le 21 septembre 2018

# La Région bruxelloise investit pour davantage de brigades cyclistes

## Un subside sera accordé aux six zones de police pour l'achat de matériel

Ce matin, le Bourgmestre de la Ville de Bruxelles, Philippe Close, et la Secrétaire d'État bruxelloise à la Sécurité routière, Bianca Debaets, ont accompagné l'une des brigades cyclistes de la Zone de police Bruxelles-Ixelles en patrouille dans le centre-ville. Le travail des agents de police à vélo (les 'bikers') se concentre en premier lieu sur la protection des usagers faibles de la route, avec une attention soutenue par rapport aux zones piétonnes, aux incivilités ou aux entraves à la mobilité comme le stationnement sur les pistes cyclables par exemple. Vu l'efficacité de ces brigades, la Secrétaire d'État bruxelloise à la sécurité routière a décidé de consacrer une grande partie des prochains subsides accordés aux zones de police spécifiquement à l'achat de matériel nécessaire pour le développement ou la création de brigades cyclistes. Actuellement, quatre des six zones de police de la Région utilisent régulièrement des 'bikers'. L'an passé, l'enveloppe régionale octroyée aux zones de police s'élevait à 1.200.000 euros.

Beaucoup plus de brigades cyclistes sur l'ensemble du territoire de la Région, c'est la volonté de la Secrétaire d'État bruxelloise à la Sécurité routière ravie de l'apport qu'elles constituent pour les citoyens. Rien que l'an dernier, les 41 'bikers' de la Zone de police de Bruxelles-Ixelles ont verbalisé à 40.100 reprises, soit plus de 100 fois par jour, et près de 60% de ces verbalisations concernaient la protection des usagers faibles.

*« Les contrôles de vitesse et d'alcool restent bien sûr très importants pour notre Région, mais il faut aussi davantage mettre l'accent sur le travail de proximité », précise Bianca Debaets. « Les brigades cyclistes présentent l'avantage de se trouver plus proches des citoyens, elles peuvent intervenir directement sur le terrain et émettre des amendes en cas de comportements fautifs. En outre, elles sont également plus visibles. Outre la plus-value indéniable qu'ils apportent pour une meilleure mobilité, les agents à vélo sont extrêmement précieux pour la sécurité routière des piétons et des cyclistes. Il est essentiel à mes yeux qu'il y en ait davantage sur toute la Région et j'encourage donc les zones de police à aller dans cette direction ».*

*« Les modes de locomotion des policiers se modernisent et suivent l'évolution de la mobilité que nous constatons au sein de notre ville », commente Philippe Close, le Bourgmestre de la Ville de Bruxelles. « La plus-value des bikers n'est plus à démontrer. Ces équipes offrent une multitude d'avantages en matière de proximité et donc d'efficacité, tels qu'un contact plus facile avec la population, plus de convivialité, des policiers plus accessibles et mieux orientés vers la société, des déplacements rapides surtout lors d'évènements ou en cas de circulation dense, des passages plus fréquents, une meilleure*

*perception de l'environnement, un accès plus aisé aux parcs et autres zones piétonnes, un meilleur contact avec les autres cyclistes de plus en plus présents dans la ville, une plus grande sensibilité aux problèmes des usagers faibles ».*

En ce qui concerne le matériel proprement dit, le coût d'un vélo de policier, avec l'équipement adéquat qui l'accompagne, est estimé à 4.200 €. Avec le soutien financier à venir, la Région bruxelloise compte ainsi augmenter fortement le parc 'vélos' des zones de police bruxelloises en espérant aussi que toutes les 6 zones puissent à l'avenir fonctionner avec des 'bikers' sur le terrain.

Les subsides qui seront accordés dans ce but proviendront du Fonds bruxellois de la sécurité routière qui est alimenté par le paiement des amendes pour infraction de roulage.

#### Contacts presse

Porte-parole Bianca Debaets: Pierre Migisha – [pmigisha@gov.brussels](mailto:pmigisha@gov.brussels) – 0475 720 412

Porte-parole Philippe Close : Wafaa Hammich – [wafaa.hammich@brucity.be](mailto:wafaa.hammich@brucity.be) – 0484 870 661